

FRANCE-MONDE

Le prix de l'électricité n'augmentera pas

Le gouvernement renonce à faire appliquer au 1^{er} août une augmentation prévue du prix de l'électricité d'environ 1 %, au nom du « *droit à la stabilité et à la visibilité des prix* » pour les consommateurs, a justifié Bercy qui s'évite ainsi une nouvelle polémique sur les prix de l'énergie, en pleine crise politique.

« *Les évolutions prévues ne s'appliqueront pas au 1^{er} août 2024* », a annoncé la commission de régulation de l'énergie (CRE) hier. Le gendarme du secteur a ainsi pris acte de « *l'intention* » du ministre chargé de l'Énergie « *de ne pas procéder à la publication* » au Journal officiel des délibérations qui faisaient évoluer le tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution d'électricité (TURPE).

Si cette évolution annuelle avait été appliquée au 1^{er} août, soit de l'ordre de +4,80 % pour le tarif du distributeur Enedis, la facture de quelque 22 millions de ménages et entreprises au tarif réglementé de l'électricité aurait augmenté d'environ 1 %,

explique la CRE. Selon les calculs de Bercy, cela aurait entraîné une hausse de la facture annuelle de 10 à 40 euros.

Une hausse relativement modeste comparée à l'augmentation du « *prix repère du gaz* » de 11,7 % en juillet. Mais elle serait intervenue dans un contexte politique inflammable, alors que les prix de l'énergie, au plus haut en 2021-22 du fait de la reprise post-Covid et de la guerre en Ukraine, ont agité les débats des élections européennes et législatives.

Or, désormais, les prévisions anticipent une baisse à venir des tarifs de l'électricité à partir de l'année prochaine, en raison du fort recul des prix sur les marchés de gros. « *Conformément à mon engagement, les prix de l'électricité baisseront de 15 % en février prochain. Je refuse toute augmentation des factures en août. Les consommateurs ont droit à la stabilité et à la visibilité des prix* », a commenté le ministre de l'Économie Bruno Le Maire.



Bonne nouvelle pour les ménages : le prix de l'électricité ne sera pas augmenté en août comme il était prévu.